

Circuit Régional de Saut d'Obstacles Règlement 2024

1- GÉNÉRALITÉS

Le Circuit Régional se court sur **12 concours nationaux en Nouvelle Aquitaine**

10 concours AM et Pro

2 concours exclusivement AM

Les épreuves du Circuit Régional se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges technique défini par le CRE Nouvelle Aquitaine.

Les cavaliers Amateurs participant aux épreuves du Circuit Régional bénéficient d'un **coefficient de 2** sur le classement permanent de la FFE.

Le circuit Pro étant une initiative du CRE, le coefficient 2 attribué par la FFE ne concernera pas ces épreuves.

Un cavalier peut monter plusieurs chevaux dans la même épreuve (selon l'avant programme des concours) mais seul le classement du meilleur cheval sera pris en considération

Un cavalier peut s'engager sur le Circuit Régional dans plusieurs épreuves de niveau différent mais seuls les points marqués dans le niveau le plus élevé seront retenus pour le classement final.

Pour le classement general les cavaliers PRO 135 et 140 seront retenues les 6 meilleurs classements plus la finale obligatoire pour au moins un des 2 cavaliers de l'équipe

Pour les cavaliers AMATEURS seule la finale est obligatoire (toutes les étapes courues comptent) la finale compte double

Circuit Régional de Saut d'Obstacles Règlement 2024

2 – HAUTEURS ET BAREMES

Epreuve	Barème obligatoire	Hauteur recommandée des obstacles
GP 140	En deux manches	140cm
GP 135	Temps différé	135cm
7 ans	Préparatoire	130 le vendredi 135 le samedi
Amateur Elite GP	Barème A au chrono Barrage au chrono	125cm
Amateur 1 GP (+ circuit major 40ans et plus)	Temps différé	120cm
Amateur 2 GP (+ circuit major 40ans et plus)	Temps différé	110cm
Amateur 3 GP	Temps différé	100cm

3 – ENGAGEMENTS ET DOTATIONS

Le montant de l'engagement et la dotation de chaque épreuve du concours servant de support au Circuit Régional sont gérés par l'organisateur dans les limites suivantes :

Epreuve	Engagement maximum demandé	Dotation
GP 140 (Circuit Pro et Circuit jeunes cavaliers)	122 €	7 000 € (obligatoire)
GP 135 (Circuit Pro et Circuit Junior)	82 €	4000 € (obligatoire)
Préparatoire GP 130 (Circuit 7 ans)	32€	400€ (minimum)
Préparatoire GP 135 (Circuit 7 ans)	37€	800 € (minimum)
Amateur Elite GP (Circuit Am et Circuit Cadets)	57 €	1 000 € (minimum)
Amateur 1 GP (Circuit AM /Circuit Minimés et Circuit Major 40ans et +)	42 €	800 € (minimum)
Amateur 2 GP (Circuit AM /+ Circuit Major 40ans et +)	27 €	400 € (minimum)
Amateur 3 GP (Circuit AM)	25 €	300 € (minimum)

Circuit Régional de Saut d'Obstacles Règlement 2024

4 - CLASSEMENT

A chaque étape, seront récompensés par le CRENA (plaques flots):

- les 3 premiers cavaliers (licenciés dans une structure équestre de Nouvelle Aquitaine , ou domicilié en N.A., l'adresse postale sur la licence faisant foi)
 - o du circuit AMATEUR (EI 1 2 et 3)
 - o du circuit Major de chaque niveau
 - o du circuit Jeunes de chaque catégorie
- les 3 meilleures équipes PRO du circuit PRO.135 et 140

Pour les circuits Amateur, Major, Jeunes

Classement individuel :

A chaque étape, des points sont attribués selon le barème suivant :

- Classement dans le 1^{er} quart : 10 points
- Classement dans le 2^{ème} quart : 5 points
- Classement dans le 3^{ème} quart : 2 points

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, seul son meilleur classement sera retenu.

Pour un cavalier figurant au classement de plusieurs niveaux, seul le niveau plus élevé sera retenu au classement final

En cas d'égalité, le classement de la finale départagera les ex-aequo
La participation à la finale est obligatoire pour prétendre au classement général.

Pour le circuit 7ans

A chaque étape, des points sont attribués pour les couples sans faute :

1 point sur la Prépa GP 130

2 points sur la Prépa GP 135

Pour la finale :

Elle sera courue sur l'épreuve PRO GP 135 à temps différé de la dernière étape du circuit. Les points seront attribués comme suit

EPREUVES « PRO » GP 135 pour circuit 7 ans

1^{er} = 9 points

2^{ème} = 7 points

3^{ème} = 6 points

4^{ème} = 5 points

5^{ème} = 4 points

6^{ème} = 3 points

7^{ème} = 2 points

8^{ème} = 1 point

Circuit Régional de Saut d'Obstacles Règlement 2024

Le classement final sera établi en fonction des points établis sur les différentes étapes + les points marqués lors de la finale seront le barème ci-dessus

En cas d'égalité, les couples seront départagés par leur classement lors de la finale.

Le CRENA récompensera les 3 meilleurs couples.

Pour le circuit professionnel 135 et 140

Pour 2024 création d'un circuit PRO 135 (par équipe de 2 ; soit 2 AM soit 1 AM +1 PRO soit 2 PRO), les cavaliers devront choisir en début de saison entre le circuit PRO 135 ou le circuit PRO 140. La participation à un des 2 circuits par équipe n'empêche pas de concourir à titre individuel dans les GP 135 et 140

Ces circuits se courent par équipe de 2 cavalier(e)s, ayant déclaré le nom de leur équipe « partenaire » avant le déroulement de l'étape à laquelle l'équipe participe. L'engagement de l'équipe sera accompagné d'un chèque 1000 € pour les PRO 140, 500€ pour les PRO 135 établi à l'ordre du CRENA.

A chaque étape : les 3 premières équipes du circuit régional PRO 135 et 140 seront récompensés par le CRENA

1 équipe peut être représentée par 1 seul cavalier, si les 2 cavaliers participent à une même étape, 2 points supplémentaires seront attribués

Pour l'attribution des points à chaque étape du circuit « PRO »,

dans le GP 140 l'équipe de 2 cavaliers marque des points avec le meilleur classement de l'épreuve d'un seul des deux cavalier,

dans le GP 135 l'équipe de 2 cavaliers marque des points avec la meilleure performance d'un des deux cavaliers, même hors classement de l'épreuve

Pour le classement général du circuit, GP 140 et GP 135, la participation à la finale est obligatoire pour au moins un des deux cavaliers

Modification de la répartition des primes

Les engagements (500€) du circuit 135 réparti sur les 6 premières équipes 135

Les engagements (1000€) du circuit 140 réparti sur les 6 premières équipes 140

1er 35 % 2eme 20 % 3eme 15 % 4eme 5eme 6eme 10 %

Circuit Régional de Saut d'Obstacles Règlement 2024

Tableau de répartition des points pour le Circuit PRO par équipe

Aux points définis ci-dessus seront ajoutés 2 points pour une équipe qui courre l'étape avec ses 2 cavaliers

	EPREUVES « PRO » GP 140 classement par équipe	EPREUVES « PRO » GP 135 classement par équipe
1	15	15
2	12	12
3	10	10
4	8	8
5	6	6
6	5	<u>5</u>
7	4	<u>4</u>
8	3	<u>3</u>
9	2	<u>2</u>
10	1	<u>1</u>

Circuit Régional de Saut d'Obstacles Règlement 2024

6 - CALENDRIER des CONCOURS

DATES	LIEU	ORGANISATEUR
14 au 17 mars	BRESSUIRE	CENTRE EQUESTRE DE BRESSUIRE
30 mars au 1er avril	MAZERAY	MAZERAY ASCM
11 au 14 avril	LIMOGES	LES CHEVAUX DE MONCONTOUR
3 au 5 mai	NIORT	CLUB HIPPIQUE NIORTAIS
9 au 12 mai	PAU	SARL CEB
13 au 16 juin	LÈGE CAP FERRET	CE LÈGE CAP FERRET
18 au 21 juillet (amateur)	ANTONNE	
25 au 28 juillet	COIMERES	ECURIE WOLFF SESSACQ
8 au 11 août (amateur)	ST SIMON DE PELLOUAILLE	
22 au 25 août	ROYAN	ROYAN HORSE CLUB
12 au 15 septembre	BIARRITZ	
10 au 13 octobre FINALE	BARBASTE	LOU CHIBAOU